Celos

Fongicide

Fongicide avec effet acaricide pour diverses cultures.

Produit	Celos est un granulé fin dispersible qui contient 80 % de soufre.
Cultures	Arboriculture (O), Culture des baies (B), Culture maraîchère (G), Culture ornementale (Z), Grande culture (F), Sylviculture (S), Viticulture (W).
Spectre d'efficacité	Eriophyides des ronces, ériophyides libres, phytoptes du poirier, acariose, érinose, oïdium, tavelure des arbres à pépins, tavelure du pêcher, maladie criblée.
Emploi **Culture des baies**	**Fraise:** 0.2-0.4% (2-4 kg/ha), contre *oïdium du fraisier*. Pas de traitement entre la floraison et jusqu'à la fin de la récolte. Le dosage indiqué se réfère au stade "pleine floraison" et "début de la coloration rouge des fruits", 4 plants par m²; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1000 l/ha. **framboise:** 1% (10 kg/ha), contre *ériophyides gallicoles*. Application: au débourrement. Printemps: 1 traitement par parcelle au maximum. Pour les framboises d'été, le dosage indiqué se réfère au stade "début de la floraison jusqu'à 50 % de fleurs ouvertes"; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1000 l/ha. Pour les framboises d'automne, le dosage indiqué se réfère aux haies d'une hauteur comprise entre 150 et 170 cm; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1000 l/ha. Conformément aux instructions de l'OFAG, le dosage doit être adapté au stade de la culture à traiter. **framboise:** 1% (10 kg/ha), contre *ériophyides gallicoles*. Application: après la récolte (BBCH 91). Automne: 1 traitement par parcelle au maximum. Pour les framboises d'été, le dosage indiqué se réfère au stade "début de la floraison jusqu'à 50 % de fleurs ouvertes"; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1000 l/ha. Pour les framboises d'automne, le dosage indiqué se réfère aux haies d'une hauteur comprise entre 150 et 170 cm; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1000 l/ha. Conformément aux instructions de l'OFAG, le dosage doit être adapté au stade de la culture à traiter.

Arboriculture	**grand sureau:** 4%, contre *ériophyides gallicoles*. Application: au débourrement. Deuxième traitement; en cas de forte attaque. 2 traitements par parcelle et par année au maximum. 7 jours d'intervalle entre les traitements. **Mûre:** 1% (10 kg/ha), contre *ériophyides gallicoles*. Application: après le débourrement (longueur des pousses 10-15 cm). Deuxième traitement; en cas de forte attaque. Pour les mûres, le dosage indiqué se réfère au stade "début de la floraison jusqu'à 50 % de fleurs ouvertes"; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1000 l/ha. Conformément aux instructions de l'OFAG, le dosage doit être adapté au stade de la culture à traiter. **Mûre:** 2% (20 kg/ha), contre *ériophyides gallicoles*. Application: pulvérisation au débourrement. Pour les mûres, le dosage indiqué se réfère au stade "début de la floraison jusqu'à 50 % de fleurs ouvertes"; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1000 l/ha. Conformément aux instructions de l'OFAG, le dosage doit être adapté au stade de la culture à traiter. **Cerisier, pêcher, nectarine, prunier (pruneau,prune):** 0.3-0.5% (4.8-8 kg/ha), contre *maladie criblée des Prunus.* Effets secondaires: *ériophyides libres*. Application: après la floraison. Délai d'attente: 3 Semaine(s). Le dosage indiqué s'applique à un volume de haie foliaire de 10'000 m³ par ha. Conformément aux instructions de l'OFAG, le dosage doit être adapté au volume des arbres **Cerisier, pêcher, nectarine, prunier (pruneau,prune):** 0.75% (12 kg/ha), contre *maladie criblée des Prunus.* Effets secondaires: *ériophyides libres*. Application: après la floraison. Le dosage indiqué s'applique à un volume de haie foliaire de 10'000 m³ par ha. Conformément aux instructions de l'OFAG, le dosage doit être adapté au volume des arbres **Fruits à pépins:** 0.3-0.5% (4.8-8 kg/ha), contre *oïdium du pommier, du poirier*. Effet partiel: *tavelure des arbres fruitiers à pépins.* Effets secondaires: *ériophyides libres*. Application: après la floraison. Traitements post-floraux uniquement sur les variétés supportant le soufre. Le dosage indiqué s'applique à un volume de haie foliaire de 10'000 m³ par ha. Conformément aux instructions de l'OFAG, le dosage doit être adapté au volume des arbres. **Fruits à pépins:** 0.3-0.5% (4.8-8 kg/ha), contre *oïdium du pommier, du poirier*. Effet partiel: *tavelure des arbres fruitiers à pépins*. Effets secondaires: *ériophyides libres*. Application: pendant la floraison. Le dosage indiqué s'applique à un volume de

	haie foliaire de 10'000 m³ par ha. Conformément aux instructions de l'OFAG, le dosage doit être adapté au volume des arbres. **Fruits à pépins:** 0.5-0.75% (8-12 kg/ha), contre *oïdium du pommier, du poirier*. Effet partiel: *tavelure des arbres fruitiers à pépins*. Effets secondaires: *ériophyides libres*. Le dosage indiqué s'applique à un volume de haie foliaire de 10'000 m³ par ha. Conformément aux instructions de l'OFAG, le dosage doit être adapté au volume des arbres. **Fruits à pépins:** 0.75% (12 kg/ha), contre *oïdium du pommier, du poirier*. Effet partiel: *tavelure des arbres fruitiers à pépins*. Effets secondaires: *ériophyides libres*. Application: au débourrement. Le dosage indiqué s'applique à un volume de haie foliaire de 10'000 m³ par ha. Conformément aux instructions de l'OFAG, le dosage doit être adapté au volume des arbres. **Pêcher / Nectarine:** 0.3-0.5% (4.8-8 kg/ha), contre *oïdium du pêcher, tavelure noire du pêcher*. Délai d'attente: 3 semaines. Application: après la floraison. Le dosage indiqué s'applique à un volume de haie foliaire de 10'000 m³ par ha. Conformément aux instructions de l'OFAG, le dosage doit être adapté au volume des arbres. **Poirier / Nashi:** 2% (32 kg/ha), contre *ériophyides gallicoles*. Application: après la récolte. Le dosage indiqué s'applique à un volume de haie foliaire de 10'000 m³ par ha. Conformément aux instructions de l'OFAG, le dosage doit être adapté au volume des arbres. **Noisetier:** 0.45 % (7.2 kg/ha), contre *Phytopte du noisetier*. Délai d'attente: 3 Jours. Application: A partir de mars. 2 traitements par parcelle et par année au maximum. Le dosage indiqué s'applique à un volume de haie foliaire de 10 000 m3 par ha. Conformément aux instructions du service d'homologation, le dosage doit être adapté au volume des arbres. Pour protéger les arthropodes non cibles des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 20 m par rapport aux biotopes (selon art. 18a et 18b, LPN). Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de dérive, conformément aux instructions du service d'homologation. Dangereux pour les abeilles - Ne doit pas entrer en contact avec des plantes en fleur ou exsudant du miellat. Les plantes d'enherbement et les adventices en fleurs doivent être éliminées avant le traitement (faucher ou broyer). Homologation en cas de situation d'urgence, vu l'art. 40 de l'ordonnance du 12 mai 2010, qui est autorisée temporairement jusqu'au 31 octobre 2024

Fiche technique

Viticulture	**Vignes:** 2% (16 kg/ha), contre *acariose de la vigne, érinose de la vigne.* Application: pulvérisation au débourrement. Le dosage mentionné se réfère au stade 15-51 (F) avec une quantité de bouillie de référence de 800 l/ha (base de calcul). **Vignes:** 0.1-0.4% (1.6-6.4 kg/ha), contre *oïdium de la vigne*. Application:traitements pré- et post-floraux jusqu'à mi-août au plus tard. Délai d'attente: 3 Semaine(s). Dosage plus élevé en cas de forte attaque. Le dosage mentionné se réfère au stade BBCH 71-81 (J-M, post floraison) avec une quantité de bouillie de référence de 1600 l/ha (base de calcul) ou à un volume de la haie foliaire de 4'500 m³ par ha. Conformément aux instructions de l'OFAG, le dosage doit être adapté au volume de la haie foliaire. Convient également au traitement par voie aérienne.
Culture maraîchère	**Cucurbitacées:** 0.1-0.2 % (1-2 kg/ha) contre *oïdium des cucurbitacées*. Délai d'attente: 3 jours. **Tomate:** 0.1 - 0.2 % contre *oïdium de la tomate*. Délai d'attente: 3 jours.
Grande culture	**Houblon:** 0.25 % contre *oïdium du houblon*. Délai d'attente: 1 semaine. Application: préventif dès 1 m de hauteur. 15 traitements au maximum à 7 jours d'intervalle environ par parcelle et par année.
Culture ornementale	**Arbres et arbustes (hors fôret), Cultures florales et Plantes vertes,** 0.1 - 0.2 % contre *oïdiums des plantes ornementales*. **Laurier-Cerise:** 0.1 - 0.2 % contre *maladie criblée des Prunus*. **rosier:** 0.1 - 0.2 % contre *oïdium du rosier*.
Sylviculture	**Pépinières forestières:** 0.1 - 0.2 % contre *oïdiums des arbres feuillus*.
Mode d'action	Le soufre agit sur la feuille comme fongicide de contact. La matière active agit sur la respiration des champignons. Le soufre a une action curative contre l'oïdium. De plus, il est efficace contre certaines espèces d'acariens.
Préparation de la bouillie	Verser le produit directement dans le réservoir rempli à moitié d'eau. Ensuite compléter le réservoir selon besoin. Agiter constamment la bouillie. **Mélanges:** Celos est miscible avec nos fongicides. **Protection de l'utilisateur:** Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection.

Rotation des cultures	---
Classement	Autorisé pour l'utilisation non professionnelle. P102 Tenir hors de portée des enfants. EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
Comportement dans l'environnement	Le produit est homologué par l'OFAG. On peut l'utiliser en PER, les restrictions de certains programmes sont à observer.
Emballage	2 kg, 25 kg
À observer	Cette fiche est pour information et ne remplace pas l'étiquette. Avant l'utilisation d'un produit, toujours lire l'étiquette et s'y tenir conformément.

Version 08.03.24/RH

Leu+Gygax AG
5413 Birmenstorf, Tel. 056 201 45 45
www.leugygax.ch